

## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 48 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Imprimeur:** Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF .80 le mm + TVA (63 mm de large).

## Arrondissement

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

### Procédure de participation concernant les routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, soumet le projet de construction suivant à la population dans le cadre d'une procédure de participation en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR) en relation avec l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC). La population est invitée à faire part de ses suggestions ou objections par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1369 ; Bellelay – Front. BE/JU (Les Genevez)

Commune: Saicourt (Bellelay)

Projet: 230.20342 / Nouvelle construction – Boucle rebroussement bus: Bellelay, entrée Nord

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale de Saicourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet

Durée de mise à l'enquête: 22 janvier au 21 février 2020

Remarque: Il n'est pas possible de former opposition au stade de la procédure de participation, mais seulement dans le cadre de la mise à l'enquête publique des plans.

Loveresse, le 20 janvier 2020

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois



## Belprahon

### Avis de construction

Requérant: M. André Meyer, Champs Colnats 17, 2745 Grandval, représenté par Villatype SA, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 52, Clos Dedos

Projet: construction d'une maison familiale

Zone: Centre

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plan déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 février 2020 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 22 janvier 2020

Le Conseil communal

Projet: Aménagement d'un appartement dans les combles. Changement du chauffage existant. Rénovation du toit avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Dimensions et genre de construction: selon plans déposés

Zone: HA

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal jusqu'au 21 février 2020. Les oppositions et les réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Champoz, le 15 janvier 2020

Le Conseil communal



## Champoz

Communications - informations communales

### Assemblées communales 2020

Les dates des assemblées communales pour l'année 2020 ont été fixées comme suit: 17 juin et 9 décembre 2020

### Test des sirènes 2020

Cette année, le test des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2020 dès 13h30.

### Vice-maire

Lors de la séance du 13 janvier 2020, le Conseil communal a nommé M. Fabian Hounard en qualité de vice-maire pour l'année 2020.

### Statistique de la population

Au 31 décembre 2019, la commune de Champoz comptait 164 habitants.

### Coup de balai

Le traditionnel coup de balai aura lieu le 9 mai 2020 et reporté en cas de mauvais temps au 16 mai 2020.

Champoz, le 14 janvier 2020

Le Conseil communal

### Informations communales

### Répartition des dicastères

La répartition des dicastères pour la nouvelle législation a été décidée par le Conseil communal comme suit:

**Wesley Mercerat:** Mairie, finances, police, routes et eau

**Fabian Hounard:** PC, pompiers et social

**Christelle Schnegg:** Infrastructures, forêt et déchets

**Maxime Dumont:** Urbanisme

**4<sup>e</sup> membre à élire:** Ecoles primaire et secondaire, pâturages

Champoz, le 14 janvier 2020

Le Conseil communal

### Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> Nadine et M. Markus Baumann, Les Grands-Clos 16, 2735 Champoz

Auteur du projet: Kiper Danael CAO, Bureau technique du bâtiment, Grand Rue 149, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 25, au lieu dit: Les Grands-Clos 16, 2735 Champoz



## Corcelles

### Elections communales complémentaires du 23 février 2020

Au terme du délai de dépôt des listes pour les élections communales complémentaires du 23 février 2020, les listes suivantes ont été déposées au secrétariat communal:

Liste N° 2 – Mairesse «Clos la Jus»

M<sup>me</sup> Marianne Müller

Liste N° 1 – Membre du Conseil communal «Du Viaduc»

M<sup>me</sup> Doris Termignone

Conformément à l'article 36 du «Règlement concernant les votations et les élections aux urnes», le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats proposés respectivement au poste de «Mairesse» et au poste de «membre du Conseil communal».

Les élections complémentaires du 23 février 2020 n'auront donc pas lieu.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

### Mise au concours

Suite à la démission du Surveillant de réseau d'eau donnée lors de l'assemblée communale du 11 décembre 2019 pour le 31 décembre 2019, la commune mixte de Corcelles met au concours le poste de:

**Surveillant de réseau d'eau  
(contrôleur de l'eau potable)**

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature jusqu'au 21 février 2020 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire et pour consulter le cahier des charges, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 – courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)).

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

## Mise au concours

Suite à la démission donnée pour le 31 décembre 2019, la commune mixte de Corcelles met au concours le poste de:

Fontainier

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature jusqu'au 21 février 2020 au secrétariat communal de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Pour tout renseignement complémentaire et pour consulter le cahier des charges, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal (tél. 032 499 90 70 - courriel: secretariat@corcelles-be.ch).

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

Législature pour la période 2020 à 2023

## Répartition provisoire des dicastères

M<sup>me</sup> Fabienne Jordi

Dicastère de l'Urbanisme

Tél. 079 602 34 14

M<sup>me</sup> Meryl Chatelain

Dicastère des œuvres Sociales et des Ecoles

Dicastère des Finances

Tél. 078 892 37 28

M. Jean-Denis Ast

Dicastère des Travaux publics et de l'Eau

Dicastère Fermes et Pâturages, Forêts

Tél. 079 287 15 23

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

## Mise au concours

Suite à la démission de M. Roger Chopard, Président de la commission scolaire du Syndicat scolaire du Grand Val, au 31 décembre 2019, nous vous informons que ce poste est à repourvoir au plus vite.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat communal pour de plus amples renseignements.

Nous tenons à remercier Monsieur Chopard pour toutes ces années au sein de cette commission.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Secrétariat communal

## Vice-Mairesse

Le Conseil communal a nommé M<sup>me</sup> Fabienne Jordi en qualité de vice-mairesse pour l'année 2020.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

## Statistique de la population

Au 31 décembre 2019, la commune mixte de Corcelles comptait 201 habitants (105 femmes et 96 hommes) soit 5 habitants de moins qu'au 31 décembre 2018.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

## Test des sirènes

Pour information, le test des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2020 de 13h 30 à 16h.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

## Assemblées communales 2020

Les Assemblées communales de l'année 2020 ont été fixées comme suit: mercredi 10 juin et mercredi 9 décembre à 20h à la Salle communale de Corcelles.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Conseil communal

parvenues à l'Administration communale et une proposition sur la suite que lui donne le Conseil communal. Le rapport peut être consulté à l'Administration communale durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune: www.cremines.ch

Crémines, le 22 janvier 2020

Le Conseil communal

## Fermeture de l'administration communale

### Semaine blanche

Le bureau communal sera fermé du lundi 10 février au vendredi 14 février 2020 inclus.

Réouverture le mardi 18 février 2020 de 10h à 11h.

Corcelles, le 22 janvier 2020

Secrétariat communal



## Eschert

### Informations janvier 2020

#### Assemblées communales 2020

Les assemblées se tiendront le jeudi 11 juin 2020 et le jeudi 10 décembre 2020.

#### Journée des aîné(e)s 2020

La traditionnelle journée des aîné(e)s est fixée au mercredi 9 septembre 2020.

#### Commande de bois de feu – rappel

Le délai pour les commandes papier (bulletins à disposition à l'administration) ou par courriel à secretariat@eschert.ch, est fixé au 31 mars 2020, au prix suivant:

- stère de 1 m / pris au pâture : Fr. 70.– l'unité
- stère de 1 m / livré à domicile : Fr. 90.– l'unité
- stère de 50 cm / livré à domicile : Fr. 110.– l'unité
- stère de 33 cm / livré à domicile : Fr. 130.– l'unité

Le lieu de stockage sera défini ultérieurement.

A noter que les prix seront adaptés dès 2021.

#### Test des sirènes 2020

Ce test est fixé au mercredi 5 février 2020 de 13h 30 à 16h.

#### Collecte des déchets (ramassage des encombrants, papier, carton, déchets verts, etc.)

Les citoyen-ne-s qui déposent des déchets pour la collecte sont tenu(e)s de vérifier si leurs déchets ont bien été enlevés par l'entreprise de ramassage. Le cas échéant, les personnes concernées sont expressément tenues de reprendre les déchets restés sur place et de prendre les mesures nécessaires pour procéder à leur élimination.

#### Point de collecte – triage

Les citoyen-ne-s sont prié(e)s de respecter les règles de triage indiquées sur le Mémodéchets.

#### Conteneurs semi-enterrés

Il a été constaté que le conteneur situé au bord de la route cantonale est régulièrement utilisé par des personnes externes à la commune. Celui-ci est réservé aux habitants d'Eschert, les frais de vidange incombe à la commune. Des mesures seront prises si la situation perdure.

#### Bibliobus 2020

le Bibliobus stationnera à Eschert le vendredi de 16h45 à 17h45, vers le Tilleul près du bâtiment communal, aux dates suivantes: 17 janvier, 14 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin, 14 août, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

#### Gardes-faune

Pour rappel, ces derniers sont uniquement atteignables par le numéro gratuit suivant: 0800 940 100.

#### Statistique de la population

Au 31 décembre 2019, la commune d'Eschert comptait 367 habitants, soit 11 habitants de moins qu'au 31 décembre 2018.

Eschert, le 15 janvier 2020

Le Conseil communal

## Révision de l'aménagement local

Le Conseil communal informe que le rapport de participation au sens de l'article 58 al. 4 loi sur les constructions a été établi. Il contient une appréciation des observations et demandes qui sont

## **Scrutin du 9 février 2020 – votations fédérales et cantonales / désignation du bureau de vote et de dépouillement**

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: M. Albino Zanin, conseiller

Secrétaire: M. Yannick Kläy

Membre du bureau de vote / de dépouillement:  
M. Steve Juvet

Président suppléant:  
M. Edmond Montavon, maire

Suppléants: M<sup>me</sup> Margot Kneuss  
M. David Knuchel

Eschert, le 22 janvier 2020

Le Conseil communal

### **Entrée en vigueur**

#### **Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations**

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes

Le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations de la commune mixte d'Eschert, adopté par l'assemblée communale d'Eschert en date du 12 décembre 2019, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ledit règlement peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Eschert, le 22 janvier 2020

Le Conseil communal



### **Présidence de la commission scolaire**

Suite à la démission de M. Roger Chopard, Président de la commission scolaire du Syndicat scolaire du Grand Val, au 31 décembre 2019, nous vous informons que ce poste est à repourvoir au plus vite.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat municipal pour de plus amples renseignements.

Nous tenons à remercier Monsieur Chopard pour toutes ces années au sein de cette commission.

Grandval, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal

### **Statistique de la population**

Au 31 décembre 2019, la municipalité de Grandval comptait 395 habitants. Soit 206 hommes et 189 femmes. Une naissance et 7 décès ont également été enregistrés.

Grandval, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal

### **Composition du Conseil municipal 2020**

Maire et Président des assemblées: M. Ian Laubscher

Vice-Maire et vice-Président des assemblées: M. Marc Minder

### **Dicastères 2020**

Administration et Police: M. Ian Laubscher

Remplaçante: M<sup>me</sup> Esther Oester

### **Enseignement, formation, culture et Œuvres sociales:**

M<sup>me</sup> Esther Oester

Remplaçant: M. Gaël Wyssen

### **Service des Eaux et Travaux publics:**

M. Marc Minder

Remplaçant: M. Jean-Pascal Wisard

### **Urbanisme:**

M. Jean-Pascal Wisard

Remplaçant: M. Ian Laubscher

### **Finances et Electricité:**

M. Gaël Wyssen

Remplaçant: M. Marc Minder

Grandval, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal

Projets: 1) remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau sur la parcelle N° 334 du ban de Perrefitte au lieu-dit Vers l'Ecole au sud du bâtiment N° 31; 2) pose de 45 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le pan Est du bâtiment N° 31.

Dimensions de la pompe à chaleur: 160 cm x 75 cm. Puissance: 41.0 dBA (la valeur de planification de 45 dBA est respectée).

Dérogation: distance à la route communale.

Zone: centre ancien.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 février 2020 au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Perrefitte, le 15 janvier 2020

Le Conseil municipal

### **Plastiques agricoles**

Pour information, le ramassage des plastiques agricoles a lieu en même temps que celui des déchets encombrants aux dates suivantes: 25 février, 26 mai, 25 août et 24 novembre 2020.

Grandval, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal



### **Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2019**

Conformément à l'art. 107 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2019 a été déposé publiquement durant 30 jours. Aucune opposition n'ayant été formulée à son encontre, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 14 janvier 2020.

Loveresse, le 15 janvier 2020

Conseil communal



### **Arrêté du Conseil municipal de Moutier relatif à l'organe de conduite communal**

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Légitif, le Conseil municipal, dans sa séance du 14 janvier 2020, a adopté l'arrêté relatif à l'organe de conduite communal, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le document peut être consulté à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

Un recours en matière communale peut être formé contre ces dispositions auprès de la Préfecture du Jura bernois, à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Selon la Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA), a qualité de former recours contre un acte législatif communal, quiconque peut, avec une certaine vraisemblance, être atteint, par cet acte, dans ses intérêts dignes de protection. Le recours contiendra les conclusions et les motifs. Les moyens de preuve disponibles y seront joints.

Moutier, le 15 janvier 2020

Conseil municipal

### **Communiqué du Conseil municipal**

#### **Avis de construction**

Requérant: BKW Energie SA, 2560 Nidau.

Projets: 1) Pose d'une antenne radio sur la station transformatrice «Usine» pour la radiocommande des disjoncteurs.

Emplacement: Les Nerfs, parcelle N° 751 du ban de Perrefitte.

Dimensions: Selon plans déposés.

Zone: HA2.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 février 2020 au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Perrefitte, le 15 janvier 2020

Le Conseil municipal

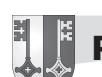
### **Communiqué du Conseil municipal**

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne a, par décision du 10 janvier 2020, approuvé la modification du règlement d'organisation (art. 23a concernant les bons de garde) adoptée lors de l'assemblée municipale du 5 décembre 2019.

Cette modification entre en vigueur immédiatement. Elle peut être consultée au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Perrefitte, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal



### **Perrefitte**

#### **Communiqué du Conseil municipal**

#### **Avis de construction**

Requérant: M. Olivier Moser et M<sup>me</sup> Léonie Theubet, Vers l'Ecole 31, 2742 Perrefitte

### **Communiqué du Conseil municipal**

Les travaux de rénovation des rues «Clos du Moulin» et «Clos de la Chapelle» ont repris depuis le 14 janvier et actuellement, les rues «Clos du Moulin» et «Vers l'Ecole» sont fermées à la circulation.

Pour se rendre à l'Ouest du village (quartier «Le Tacon»), les automobilistes sont priés d'emprunter la route cantonale jusqu'à la Galerie Selz. Les deux rues du Tacon ont été mises en sens unique. La rue amont permet d'accéder à ce quartier et la rue aval - Bureau communal direction Galerie Selz - permet de sortir de ce quartier ou sortir du secteur du bureau communal. Des flèches orange ont été mises en place.

Les automobilistes qui depuis le centre du village ou le quartier Ouest désirent se rendre à l'Est du village (quartier «Grosses Céuches»), sont priés d'emprunter

la route cantonale puisque la rue « Clos de la Chappelle » – depuis l'école jusqu'au « nouveau quartier » – est réservée aux riverains de cette rue.

Nous vous remercions de respecter la signalisation mise en place et vous remercions une nouvelle fois de votre compréhension pour les désagréments engendrés par ces travaux.

Perrefitte, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal

## Communiqué du Conseil municipal

### Statistique

Au 31 décembre 2019, la commune de Perrefitte comptait 471 habitants, soit 4 de plus qu'une année auparavant. Le nombre de femmes était de 240 contre 231 hommes. Des ressortissants de 19 nationalités différentes étaient recensés. En 2019, 4 naissances ont été enregistrées alors que l'on déplore 6 décès. Par décennie, la tranche d'âge la plus importante est la tranche d'âge des 50-59 ans avec 69 personnes. A noter encore que 6 personnes sont âgées de 90 ans et plus.

Perrefitte, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal

## Communiqué du Secrétariat municipal

### Chat disparu?

Si votre animal est pucé et enregistré dans ANIS (banque de données pour les animaux de compagnie), vous pouvez grâce à l'application AMICI saisir immédiatement la notification de disparition. Possibilité d'obtenir gratuitement un flyer au secrétariat municipal en version papier ou en version électronique par email à perrefitte@gmail.com. Ce flyer se trouve également sur notre site internet: www.perrefitte.ch sous l'onglet Contact.

Perrefitte, le 22 janvier 2020

Le Secrétariat municipal

## Communiqué du Conseil municipal

### Réfection des routes communales

La seconde partie des travaux de réfection des routes communales a débuté et certains propriétaires ne pourront plus accéder à leur bâtiment en voiture pendant un certain temps.

Nous invitons les personnes concernées à parquer sur la place de la halle de gymnastique ou sur la place de l'école primaire durant cette période. Les nouvelles places de parc aménagées à l'est du bureau communal et les alentours du bureau communal sont réservés aux enseignants et aux personnes qui se rendent à l'administration communale.

Perrefitte, le 22 janvier 2020

Le Conseil municipal



### Avis de construction

Requérant: Pasche Willy, Les Gros Clos 9, 2748 Souboz

Emplacement: parcelle N° 11, Les Gros Clos 9, 2748 Souboz

Projet: construction d'un couvert

Genre de construction: selon plans déposés

Dimensions: selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Dérogation: art. 213, chiffre 7 RCC de Souboz: toit à un pan

Dépôt de la demande avec plans, jusqu'au 13 février 2020 inclusivement auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 15 janvier 2020

Secrétariat communal

## Culture, sports, loisirs, tourisme, finances:

Titulaire: vacant

Suppléant: Christen André

Souboz, le 22 janvier 2020

Conseil communal



## Reconvilier

### Avis de construction

Requérant: Bouchat Jean-Michel, La Fiose 1, 2732 Reconvilier.

Propriétaire: Bouchat Jean-Michel, La Fiose 1, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet: Bouchat Jean-Michel, La Fiose 1, 2732 Reconvilier.

Emplacement: Parcelle N° 1184, La Fiose 1.

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur Air/Eau, élimination des citernes à mazout existantes, isolation intérieure du bâtiment.

Dimensions: Selon plans déposés.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 14 février 2020 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 15 janvier 2020

Le secrétariat municipal

### Avis de construction

Requérant: Chatelain Pascal, Rue des Ouchettes 10, 2732 Reconvilier

Propriétaire: Chatelain Pascal, Rue des Ouchettes 10, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Menuiserie Morand Sàrl, Rue Principale 43, 2735 Bévilard

Emplacement: Parcelle N° 1292, Rue des Ouchettes 10

Projet: Construction d'un couvert sur places de parc existantes

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dérogation: Art. 26 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 21 février 2020 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 22 janvier 2020

Le secrétariat municipal

### Statistique de la population

En 2019, la population de Reconvilier a sensiblement augmenté.

Arrêtée au 16 janvier 2020, la statistique indique effectivement une augmentation de 29 personnes par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'habitantes et d'habitants domiciliés à Reconvilier était de 2'358, dont 1'171 femmes et 1'187 hommes. La population était répartie comme suit: 1'863 ressortissants suisses et 495 étrangers.

Durant l'année écoulée, 18 naissances et 28 décès ont été enregistrés.

Reconvilier, le 17 janvier 2020

Le Conseil municipal

**Bibliothèque municipale****Fermeture pendant les vacances d'hiver**

La bibliothèque municipale sera fermée pour cause de vacances durant les deux premières semaines du mois de février 2020, soit du 3 au 14 février 2020. L'équipe de gestion remercie les usagers pour leur compréhension.

Reconvilier, le 22 janvier 2020

Municipalité de Reconvilier

**Ramassage du papier et du carton**

Il est rappelé aux habitants de Reconvilier que six tournées de ramassage du papier et du carton sont prévues pour l'année 2020, selon le calendrier de ramassage des déchets, sur les points de ramassage marqués d'un cercle jaune.

Ramassage du papier les jeudis 30 janvier, 19 mars, 14 mai, 2 juillet, 24 septembre et 12 novembre.

Ramassage du carton les jeudis 13 février, 30 avril, 25 juin, 13 août, 15 octobre et 17 décembre.

Reconvilier, le 22 janvier 2020

Administration municipale

**Saicourt****Informations communales****Répartition des dicastères**

Administration / police	Gerber Markus, maire
	Koller Romain (suppléant)
Bâtiments publics / aménagement du territoire / environnement	Carril Romero Rebeca
	Haussener Alexandre (suppléant)
Eaux / éclairage public	Gerber Jean-Pierre
	Carril Romero Rebeca (suppléante)
Ecoles	Boillat Maxime
	Mosimann Pierre (suppléant)
Finances / agriculture	Koller Romain
	Gerber Markus (suppléant)
Oeuvres sociales	Mosimann Pierre
	Boillat Maxime (suppléant)
Travaux publics	Haussener Alexandre
	Gerber Jean-Pierre (suppléant)

Le Fuet, le 22 janvier 2020

Conseil municipal

**Validation de vos avis  
sur la plateforme:  
lundi 14h**

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

**Invitation à une séance publique d'information**

Le III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef et la commune de Saicourt invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu le

**lundi 3 février 2020 à 19 h 30 à la Halle de gymnastique du Fuet, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet**

Cette réunion est mise sur pied pour présenter le dossier de mise à l'enquête 230.20342 / Nouvelle construction – Boucle rebroussement bus : Bellelay, entrée Nord, actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale de Saicourt et répondre aux questions posées. A cet effet, nous espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées.

Loveresse, le 20 janvier 2020

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

**Informations communales****Assemblées municipales en 2020**

Les assemblées municipales auront lieu les 29 juin et 14 décembre 2020.

**Test des sirènes**

Le traditionnel test des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2020 de 13 h 30 à 16 h.

**Bibliobus**

En 2020, le bibliobus sera de passage dans notre commune aux dates suivantes: 4 février, 3 mars, 31 mars, 5 mai, 2 juin, 30 juin, 01 septembre, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre. Bellelay de 16 h 45 à 17 h 30, Le Fuet de 17 h 45 à 18 h 30 et Saicourt de 18 h 45 à 19 h 30.

**Fermeture du bureau municipal**

Pour cause de séance à l'extérieur, le bureau municipal sera fermé le vendredi 24 janvier 2020.

Le Fuet, le 22 janvier 2020

Conseil municipal

**PC 130/2018 - Saicourt****Avis de construction**

Requérante: Office des immeubles et constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

Auteur du projet: Atelier d'architecture m, Rue Centrale 115, 2501 Biel.

Emplacement: parcelle N° 750 au lieu-dit: «L'Abbaye 2m», Bellelay, Commune de Saicourt.

Projet: démontage de deux chaudières à mazout et à vapeur existantes, démontage de la citerne à mazout de 300'000 litres à l'extérieur, démontage de la citerne à mazout de 32'000 litres au sous-sol, construction de deux silos à copeaux de bois enterrés au pied de la façade Sud du bâtiment N° 2m, installation de deux chaudières à copeaux de bois, modification de la façade Sud du bâtiment 2m (remplacement des fenêtres, fermeture de deux ouvertures existantes et pose de grilles) élargissement et réaménagement des routes d'accès afin de permettre la livraison des copeaux par camions, déplacement de la ligne électrique et aménagement de 56 places de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 8

Zone de protection: périmètre de protection archéologique.

Recensement architectural: objet C, digne de protection, ensemble bâti A (Bellelay), sous protection de la Confédération depuis 2000.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courteley.

Courteley, le 22 janvier 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**Saules****Fermeture du bureau communal**

Le secrétariat sera fermé du vendredi 31 janvier au lundi 10 février 2020 y compris.

Les personnes désirant consulter les dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter le maire, M. Michel Schaer, au 079 825 64 50 pour convenir d'un rendez-vous.

Saules, le 22 janvier 2020

Conseil communal

**Plaques et vignettes cyclomoteurs**

Les plaques et vignettes de contrôle 2020 pour les cyclomoteurs peuvent être obtenues dès à présent au secrétariat communal.

La vignette coûte Fr. 32.-; la plaque et la vignette coûtent Fr. 42.-

Saules, le 17 janvier 2020

Secrétariat communal

**Statistique de la population**

Au 31 décembre 2019, notre commune comptait 152 habitants (+1), soit 74 femmes et 78 hommes; 2 personnes sont de nationalité étrangère.

Durant l'année, la commune a enregistré 2 naissances, 5 arrivées, 1 décès et 5 départs.

Saules, le 17 janvier 2020

Secrétariat communal

**Répartition des dicastères**

La répartition des dicastères pour la nouvelle législature a été décidée par le conseil communal comme suit:

Mairie, police, pâturages, agriculture, protection civile: Michel Schaer

Finances, urbanisme: Willy Furter

**Retrouvez la feuille  
officielle d'avis  
du district de Moutier  
en version électronique  
sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

**Eau, eaux usées, forêts, déchets, sapeurs-pompiers:** Stéphane Weber  
**Bâtiments, montagne, travaux publics:** Stéphane Lüdi  
**Oeuvres sociales:** Laetitia Bätscher  
De plus, M. Joachim Stalder est maintenu dans son mandat de délégué communal pour la commission scolaire de Reconvillier.  
Saules, le 13 janvier 2020  
Conseil communal



## Tavannes

### Avis de construction

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Céline et Alberto Machado, représentés par Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Projet: construction d'une maison familiale avec pergola et un garage sur la parcelle N° 2287 à la rue des Prés Bernard en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux: raccordement aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14 février 2020 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 15 janvier 2020

Le chef des travaux publics

### Vice-Maire 2020

Le Conseil municipal a nommé M. Christian Achermann (PLR) vice-maire pour l'année 2020.

Tavannes, le 22 janvier 2020

Conseil municipal

### Votations du 9 février 2020

En vue des votations du 9 février prochain, le bureau de vote et de dépouillement a été constitué.

Il regroupe les personnes suivantes:

Président: Stéphane Terrier

Membres: Max Chatelain  
Gentiana Cocetrone  
Marlise Condrau  
Pascal Cornu  
Joana De Oliveira Alves  
Nicole Mérillat  
Francine Montavon  
Michel Montavon  
Didier Monnin

Tavannes, le 22 janvier 2020

Secrétariat municipal



## Valbirse

### Sapeurs Pompiers Moron – Recrutement

Le Corps des Sapeurs Pompiers MORON procédera à son recrutement pour l'année 2020, le lundi 27 janvier 2020 à 19 h, au cinéma Palace à Bévilard.

Cette séance d'information qui sera suivie par la projection d'un film sur le thème des sapeurs-pompiers,

concerne tous les habitants de la commune âgés de 20 à 40 ans (années de naissance comprises entre 1999 et 1979).

A l'issue de cette soirée, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour rejoindre le CSP MORON en 2020.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du fourrier: Céline Kummer, au 032 492 28 65 ou par courriel à l'adresse sapeurs.moron@bluewin.ch.

L'Etat-major se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à ce recrutement et vous remercie par avance de votre engagement.

Bévilard, le 15 janvier 2020

Secrétariat communal

### Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Widmer Claude, Le Crêt 5, 2735 Malleray

Auteur du projet: Widmer Claude, Le Crêt 5, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 140, Le Crêt 5, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: Isolation de la toiture et des zones froides; pose de Vélux en toiture 3 côté Est et 3 côté Ouest; changement d'affectation des combles et construction de deux chambres avec un espace enfants et une salle de bain

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: HA

Zones / périmètres protégés: Périmètre de protection de l'aspect local

Dépôt public: du 15 janvier au 14 février 2020 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 10 janvier 2020

Commune mixte de Valbirse

### Conseil général – démission et élection

Le PS et sympathisants Serge Monnerat a démissionné de son poste de Conseiller général à la fin de l'année 2019.

Pour le remplacer, le Conseil communal a déclaré élue la première des viennent-ensuite Sylvie Bezkens qui a souhaité renoncer à siéger en raison des mandats acceptés récemment. Dès lors, la suivante des viennent-ensuite, Murielle Gugel, a été déclarée élue et siégera dès le prochain Conseil général du 27 janvier 2020.

Les Autorités communales remercient Serge Monnerat pour son engagement au sein de la collectivité publique et félicitent Murielle Gugel en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de son nouveau mandat.

Bévilard, le 14 janvier 2020

Conseil communal

### Bourgeoisie de Pontenet

#### Assemblée bourgeoise

Assemblée bourgeoise de Pontenet du mardi 25 février 2020 à 18 h 30 à la salle communale de Pontenet.

Les ayants droit au vote sont convoqués à l'assemblée et l'ordre du jour est le suivant:

1. Procès-verbal du 15 décembre 2015
2. Droit de superficie et contrat de bail pour la Bergerie Les Perches
3. Divers

Bévilard, le 20 janvier 2020

Conseil communal de Valbirse

### PC 197/2019 - Avis de construction

#### Avis de construction

Requérante : Société coopérative Landi Vallée de Tavannes, Rte Cantonale 1, 2733 Pontenet.

Auteur du projet: Strüby Concept SA, Rte de Riaz 85, Case postale 2023, 1630 Bulle.

Emplacement: parcelle N° 531, aux lieux-dits: «Rte Cantonale 1 et 3», Pontenet, commune de Valbirse.

Projet: transformation, agrandissement et rehaussement (bâtiment central) du magasin Landi en réaménageant l'espace de vente extérieur, le dépôt et la zone administrative, pose d'une installation photovoltaïque en toiture et pose de diverses enseignes publicitaires sur les façades.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: AI.

Drogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courteley.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courteley, le 22 janvier 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Divers

#### SECOR

En assemblée ordinaire du 03.12.2019, l'assemblée des délégués SECOR a arrêté une dépense de Fr. 410'000.– TTC, sous réserve du référendum facultatif, pour l'amélioration de l'installation de rejet de la station d'épuration de Court.

Le délai référendaire est de 30 jours à compter de la présente publication et conformément à l'article 35 al. 1 du RO.

Bévilard, le 22 janvier 2020

Assemblée des délégués SECOR



## informations pratiques



### Créminal

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Créminal

Téléphone: 032 499 95 42  
Courriel: secretariat@creminal.ch  
Site internet: www.creminal.ch

#### Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13h 30 à 18h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

#### Heures d'ouverture déchetteries

- Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi matin de 8 h à 12 h, samedi après-midi de 14 h à 17 h



### Eschert

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85  
Courriel: secretariat@eschert.ch  
Site internet: www.eschert.ch

#### Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11 h à 12 h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



### Grandval

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55  
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Courriel: secretariat@grandval.ch  
Site internet: www.grandval.ch

**Heures d'ouverture:** Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

**Déchetterie ouverture:** Jeudi soir de 17 h à 19 h



## informations pratiques



### Moutier

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

#### Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu - me	8 h à 11 h et 14 h à 17 h
Jeudi	8 h à 11 h et 14 h à 18 h
Vendredi	8 h à 11 h et 14 h à 16 h

#### Service social:

Lu - ma et ve	9 h à 11 h et 14 h à 16 h
Mercredi	14 h à 16 h
Jeudi	9 h à 11 h et 14 h à 18 h

#### Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

#### Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

#### Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

#### Horaire

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h

Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

#### Téléphones

Centrale	032 494 11 11
Fax	032 493 12 19
Chancellerie	032 494 11 11
Impôts	032 494 11 21
Caisse municipale	032 494 11 25
Contrôle des habitants	032 494 11 27
Service social	032 494 11 34
Agence AVS	032 494 11 39
Service sécurité	032 494 11 29
Bâtiments/Urbanisme/ Travaux publics	032 494 13 33
Électricité/Eau/ Service de piquet	032 494 12 22

#### Courriel

info@moutier.ch

#### Site internet

www.moutier.ch

## Calendrier des parutions 2020

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	21	20	20.05.2020	mercredi	38	34	16.09.2020	mercredi
5	4	29.01.2020	mercredi	22	21	27.05.2020	mercredi	39	35	23.09.2020	mercredi
6	5	05.02.2020	mercredi	23	22	04.06.2020	JEUDI	40	36	30.09.2020	mercredi
7	6	12.02.2020	mercredi	24	23	10.06.2020	mercredi	41	37	07.10.2020	mercredi
8	7	19.02.2020	mercredi	25	24	17.06.2020	mercredi	42	38	14.10.2020	mercredi
9	8	26.02.2020	mercredi	26	25	24.06.2020	mercredi	43	39	21.10.2020	mercredi
10	9	04.03.2020	mercredi	27	26	01.07.2020	mercredi	44	40	28.10.2020	mercredi
11	10	11.03.2020	mercredi	28	27	08.07.2020	mercredi	45	41	04.11.2020	mercredi
12	11	18.03.2020	mercredi	29	28	15.07.2020	mercredi	46	42	11.11.2020	mercredi
13	12	25.03.2020	mercredi	30		22.07.2020	SUPPRIME	47	43	18.11.2020	mercredi
14	13	01.04.2020	mercredi	31		29.07.2020	SUPPRIME	48	44	25.11.2020	mercredi
15	14	08.04.2020	mercredi	32		05.08.2020	SUPPRIME	49	45	02.12.2020	mercredi
16	15	16.04.2020	JEUDI	33	29	12.08.2020	mercredi	50	46	09.12.2020	mercredi
17	16	22.04.2020	mercredi	34	30	19.08.2020	mercredi	51	47	16.12.2020	mercredi
18	17	29.04.2020	mercredi	35	31	26.08.2020	mercredi	52	48	23.12.2020	mercredi
19	18	06.05.2020	mercredi	36	32	02.09.2020	mercredi	53		30.12.2020	SUPPRIME
20	19	13.05.2020	mercredi	37	33	09.09.2020	mercredi				